

## **PRISMA Smart Portfolio**

Groupe de placements mixte non conforme à l'OPP 2

ISIN CH0276997043 | Valeur 27 699 704

### **Fiche d'information**

Approuvé le 20.11.2019

Entrée en vigueur le 20.11.2019

## Groupe de placements mixte non-conforme à l'OPP 2

### 1. Introduction

PRISMA Smart Portfolio est une stratégie multi classes d'actifs, globale et dynamique qui offre :

- un niveau élevé de diversification via une exposition à plus de 30 sous-classes d'actifs ;
- une sélection indépendante de véhicules d'investissement avec une approche « best in class » ;
- une allocation d'actifs active, systématique et disciplinée ;
- une approche « long » et/ou « cash ».

La gestion active du PRISMA Smart Portfolio repose sur une pleine exposition aux marchés haussiers et un désinvestissement en phase baissière. L'exposition brute et nette est donc gérée au travers d'une allocation dynamique vers le cash : approche « long » ou « cash ».

### 2. Processus d'investissement

L'allocation d'actifs de PRISMA Smart Portfolio est dynamique et adaptative afin de préserver le capital dans tous les cycles de marchés.

#### 2.1. Diversification

Exposition à plus de 30 sous-classes d'actifs avec une couverture globale (liquidités, obligations, actions, immobilier listé, matières premières et or).

#### 2.2. Architecture ouverte

Sélection des véhicules d'investissement (Fonds, ETF, ETC, certificats, futures) en totale indépendance. Accès à une multi gestion via une approche « best in class » i.e. screening de l'univers global des véhicules d'investissements et sélection des meilleurs véhicules au travers d'une analyse quantitative et qualitative rigoureuse.

#### 2.3. Allocation dynamique

Recherche d'un profil rendement/risque asymétrique : capter les tendances sur les classes d'actifs et réduire le risque par une réallocation en cash afin de protéger le capital durant les phases de forte baisse des marchés au travers d'un modèle quantitatif de suivi de tendances.

La nature diversifiée des investissements du groupe de placements à travers une gamme de types d'actifs devrait signifier que le groupe de placements est mieux protégé lors des périodes de marchés baissiers et de turbulence, mais elle signifie également que lorsqu'il y a une reprise soutenue du marché dans un type déterminé d'actifs, les rendements peuvent être moindres comparés à un fonds spécialisé dans ce même type d'actifs.

### EN PRATIQUE

#### Gestion déléguée

Banque Paris Bertrand SA,  
Genève

#### Banque dépositaire

Credit Suisse, Zurich

#### Administrateur

Credit Suisse, Zurich

#### Distribution

Key Investment Services (KIS) SA, Morges

#### Auditeur

Ernst & Young, Lausanne

#### Numéro de valeur

27 699 704

#### Ticker Bloomberg

PRSPOT SW

#### Code ISIN

CH0276997043

#### Devise de référence

Franc suisse (CHF)

#### Date de lancement

25.09.2015

#### Date de fin d'exercice

31 mars

#### Objectif du groupe de placements

Libor + 5-8% en moyenne par an sur un cycle de 5 ans

#### Publication des cours

Telekurs, Reuters, Bloomberg, Morningstar et PRISMA Fondation

#### Prix d'émission

CHF 1'000.-

#### Liquidités

Hebdomadaire

#### Délai souscription / rachat

Souscription : jeudi 10h00  
Rachat de parts : jeudi 10h00

#### Date de règlement

Souscription : T+3  
Rachat de parts : T+4

#### Frais de souscription / rachat

Aucun frais de souscription.  
Les frais de remboursement sont dégressifs en fonction de la durée de détention des parts.

- 0.50% de 0 à 6 mois
- 0.25% de 6 à 12 mois
- 0% dès 12 mois

#### Frais de gestion

Gestion (fixes)

- 0.850% si investissement < CHF 10M
- 0.625% si investissement > CHF 10M

Performance :

- 12% au-delà de 5% avec High Water Mark

#### TER KGAST au 31.03.2020

1.65% (inférieur si investissement > CHF 10M)

## 2.4. Régulation et transparence

Stratégie conforme à la régulation UCITS IV. Liquidité quotidienne et transparence du fonds sous-jacent Le groupe de placements investi dans un seul fonds, le fonds PBS SMART Portfolio (classe Select Institutionnelle en CHF) qui est autorisé à la vente en Suisse par la FINMA.

## 3. Caractéristiques du groupe de placements

- Le groupe de placements suit une stratégie d'investissement diversifiée et asymétrique dont l'objectif est d'obtenir un rendement régulier (Libor +5-8% en moyenne par an sur un cycle de 5 ans) et d'obtenir des plus-values (appréciation du capital). Les produits sont capitalisés.
- Le groupe de placements est investi à 100% dans un instrument de placements collectifs, le fonds PBS SMART Portfolio qui est soumis à la surveillance de la FINMA et autorisé par celle-ci à la distribution en Suisse. L'instrument collectif satisfait aux prescriptions de l'art 30 de l'OFP.
- Les investissements du groupe de placements reposent sur une analyse qualitative et quantitative. La gestion de l'allocation ainsi que la gestion du risque se fondent sur des modèles systématiques quantitatifs (suivi de tendances sur différentes périodes) ; l'univers de placement se compose exclusivement d'instruments liquides reproduisant des indices reconnus ou des fonds de placements liquides exprimant des classes d'actifs pures.
- L'allocation offre l'avantage de la flexibilité (max. 75% actions, max. 75% obligations, max. 80% cash) pour tenir compte des opportunités et des risques des marchés.
- La stratégie n'utilise pas de levier et pas de ventes à découvert «short». Elle est uniquement «long» et/ou «cash».
- L'unité de calcul du groupe de placements est en CHF. L'unité de calcul du fonds PBS SMART Portfolio est le USD (100% couvert en CHF).
- Toute rétrocession consentie et/ou négociée avec le/les fonds sous-jacents est intégralement reversée au groupe de placements.

## 4. Placements autorisés

Les investissements au niveau du fonds PBS SMART Portfolio sont effectués exclusivement sous la forme de :

- fonds de placement mutuels ;
- fonds de placement cotés en Bourse (ETF) ;
- futures sur indices actions ou sur indices obligations ;
- placements sur le marché monétaire ;
- certificats, ETC cotés en bourse.

Seuls les produits (fonds, ETF) sans levier et ayant une liquidité quotidienne sont ouverts à l'investissement.

## 5. Allocation des actifs du groupe de placements

L'allocation des actifs du groupe de placements se présente comme suit :

Description	Catégorie de placement	Indice de référence	Risque Monnaie	Contraintes	
				Min.	Max.
Liquidités	Marché Monétaire (liquidité)	Indice Cash	EUR	2%	80%
Obligations Gouvernementales Américaines	Obligations	Barclays Global Agg. U.S. Gvt Float Adj. Bond Index	USD	0%	75%
Obligations Gouvernementales Américaines liées à l'inflation	Obligations	Barclays US Treasury Notes TR Index	USD	0%	6%

Description (suite)	Catégorie de placement	Indice de référence	Risque Monnaie	Contraintes	
				Min.	Max.
Obligations d'Entreprises Américaines « Investment Grade »	Obligations	Barclays Global Agg. U.S. Credit Float Adj. Bond TR Index	USD	0%	16%
Obligations d'Entreprises Américaines à haut rendement « High Yield »	Obligations	BofaML US High Yield Constrained TR	USD	0%	6%
Obligations Gouvernementales Européennes	Obligations	Barclays Global Agg. Euro Gvt Float TR Adj. Bond Index	EUR	0%	75%
Obligations Gouvernementales Allemandes	Obligations	eb.rexx German Gov. Bonds 5.5-10.5 Perf Index TR	EUR	0%	8%
Obligations d'Entreprises Européennes « Investment Grade »	Obligations	iBoxx Euro Corporates Performance Index 5 to 7 TR	EUR	0%	15%
Obligations d'Entreprises Européennes à haut rendement « High Yield »	Obligations	BofaML EURO High Yield Constrained TR	EUR	0%	5%
Obligations Gouvernementales Emergentes	Obligations	JPM EM Bond Index EMBI Global Core TR	USD	0%	7%
Obligations Gouvernementales Emergentes en Devise Locales	Obligations	JPM GBI-EM Global Diversified Comp Unhedged USD TR	Autres	0%	5%
Obligations d'Entreprises Emergentes	Obligations	Morningstar EM Corporate Bond Index TR	USD	0%	5%
Actions Américaines Grande Capitalisation « Large Cap »	Actions	Russell 1000 TR	USD	2%	60%
Actions Américaines Petite & Moyenne Capitalisation Value « Small & Mid Cap Value »	Actions	Russell 3000 Value TR	USD	0%	15%
Actions Américaines Petite & Moyenne Capitalisation Croissance « Small & Mid Cap Growth »	Actions	Russell 3000 Growth TR	USD	0%	15%
Actions Européennes Grande Capitalisation Value « Large Cap Value »	Actions	MSCI Europe Value TR	EUR	0%	50%
Actions Européennes Grande Capitalisation Croissance « Large Cap Growth »	Actions	MSCI Europe Growth TR	EUR	0%	15%
Actions Européennes Petite & Moyenne Capitalisation Value « Small & Mid Cap Value »	Actions	MSCI Europe Small Cap TR	EUR	0%	10%
Actions Européennes Petite & Moyenne Capitalisation Croissance « Small & Mid Cap Growth »	Actions	MSCI Europe Small Cap TR	EUR	0%	10%
Actions Emergentes	Actions	MSCI EM TR	Autres	0%	20%
Actions Asiatiques	Actions	MSCI AC Asia ex Japan TR	Autres	0%	15%
Actions Amérique Latine	Actions	MSCI Latam TR	Autres	0%	5%
Actions Japonaises	Actions	MSCI Japan TR	Autres	0%	15%
Immobilier Listé Global	Immobilier Listé (Actions)	FTSE EPRA NAREIT Developed TR	USD	0%	15%
Matières Premières Énergie	Matières Premières	S&P GSCI Energy Dynamic Roll Index TR	USD	0%	10%
Matières Premières Métaux Industriels	Matières Premières	S&P GSCI Industrial Metals Dynamic Roll Index TR	USD	0%	10%
Or	Matières Premières (Or)	London Gold Market Fixing - LNMA PM Fixing Price	USD	0%	15%

*Fluctuations de marché : lorsque la limite maximale de la classe d'actifs est dépassée suite à des fluctuations de marché, une marge de 5% au-dessus de cette limite maximale est tolérée jusqu'au prochain rebalancement.*

*Exposition monnaie : les positions sous-jacentes du fonds libellées en dehors de la monnaie de référence sont systématiquement couvertes. Toutefois, les autres monnaies étrangères relevant de la classe d'actifs « actions ou obligations pays émergents » ne sont pas couvertes.*

## 6. Contraintes cumulatives

Afin de limiter l'exposition globale à une catégorie d'actifs particulière, les contraintes suivantes sont à respecter strictement :

### Contraintes sur la part obligataire

Obligations Gouvernementales Américaines	Obligations	USD	10%	75%
Obligations Gouvernementales Américaines liées à l'inflation	Obligations	USD		
Obligations d'Entreprises Américaines « Investment Grade »	Obligations	USD		
Obligations d'Entreprises Américaines à haut rendement « High Yield »	Obligations	USD		
Obligations Gouvernementales Européennes	Obligations	EUR		
Obligations Gouvernementales Allemandes	Obligations	EUR		
Obligations d'Entreprises Européennes « Investment Grade »	Obligations	EUR		
Obligations d'Entreprises Européennes à haut rendement « High Yield »	Obligations	EUR		
Obligations Gouvernementales Emergentes	Obligations	USD		
Obligations Gouvernementales Emergentes en Devise Locales	Obligations	Autres		
Obligations d'Entreprises Emergentes	Obligations	USD		

### Contraintes sur la part actions

Actions Américaines Grande Capitalisation « Large Cap »	Actions	USD	10%	75%
Actions Américaines Petite & Moyenne Capitalisation Value « Small & Mid Cap Value »	Actions	USD		
Actions Américaines Petite & Moyenne Capitalisation Croissance « Small & Mid Cap Growth »	Actions	USD		
Actions Européennes Grande Capitalisation Value « Large Cap Value »	Actions	EUR		
Actions Européennes Grande Capitalisation Croissance « Large Cap Growth »	Actions	EUR		
Actions Européennes Petite & Moyenne Capitalisation Value « Small & Mid Cap Value »	Actions	EUR		
Actions Européennes Petite & Moyenne Capitalisation Croissance « Small & Mid Cap Growth »	Actions	EUR		
Actions Emergentes	Actions	Autres		
Actions Asiatiques	Actions	Autres		
Actions Amérique Latine	Actions	Autres		
Actions Japonaises	Actions	Autres		

### Contraintes sur la part matières premières

Matières premières - Energie	Mat. Prem.	USD	0%	25%
Matières premières - Métaux Précieux	Mat. Prem.	USD		
Matières premières – Or	Mat. Prem.	USD		

## 7. Restrictions de placement

Mis à part les restrictions prévues par l'OPP 2, le groupe de placements respecte l'exigence d'une large diversification.

Le groupe de placements respecte l'article 56a OPP 2 quant à l'utilisation des dérivés.

Le groupe de placements respecte les articles 54 et 54a OPP 2.

Les limites par catégorie de l'article 55 OPP2 peuvent être dépassées dans les catégories suivantes :

1. Les placements en actions : maximum 75% contre 50% dans l'OPP2
2. Les placements alternatifs : maximum 25% contre 15% dans l'OPP2

## 8. Souscriptions et rachats de parts

Les parts peuvent être souscrites chaque vendredi (T), l'ordre devant nous parvenir signé la veille avant 10h00. L'institution de prévoyance susmentionnée confirme, par la signature du bulletin de souscription, être au bénéfice d'une exonération fiscale dans son canton de domicile conformément aux dispositions légales. Elle reconnaît avoir reçu et accepté les statuts, le règlement ainsi que les directives de placement de PRISMA Fondation suisse d'investissement. Toute annonce de souscription est irrévocable dès 10h00 le jeudi. Le paiement sera effectué le 3e jour ouvrable suivant la date de la VNI, soit en général le mercredi suivant (T+3).

Le rachat de parts peut se faire chaque vendredi (T), l'ordre devant nous parvenir signé la veille avant 10h00. Le remboursement sera effectué le 4e jour ouvrable suivant la date de la VNI, soit en général le jeudi suivant (T+4).

En cas de contestation, le texte français fait foi.